

## La vallée du Marillet à La Chaize-le-Vicomte, historique de son aménagement et inventaire floristique

Danielle LAUMONT & Jean VIMPÈRE

**Abstract:** With effect from 1993, the commune of la Chaize-le-Vicomte has been carrying out environmental development of the Marillet valley, which lies south-west of the town. The records of this development give details of ongoing changes in land usage as well as work carried out, for example, creation of ponds and hedge-planting. Finally there is an inventory of the valley flora (2005 - 2007).

**Mots-clés :** aménagements, flore, vallée du Marillet, La Chaize-le-Vicomte, Vendée (France).

**Key words:** development, flora, Marillet valley, La Chaize-le-Vicomte, Vendée (France).

### INTRODUCTION

La vallée verte du Marillet est une zone suburbaine située au sud-ouest du bourg de La Chaize-le-Vicomte, le long du ruisseau le Marillet, dans le Bocage vendéen. La partie aménagée dont nous faisons l'historique (par Jean Vimpère) et l'inventaire floristique (par Danielle Laumont), s'étend de l'église de La Chaize-le-Vicomte jusqu'au lieudit les Noyers, sur une longueur d'environ 2 km et sur une surface de 7 ha (fig. 1).

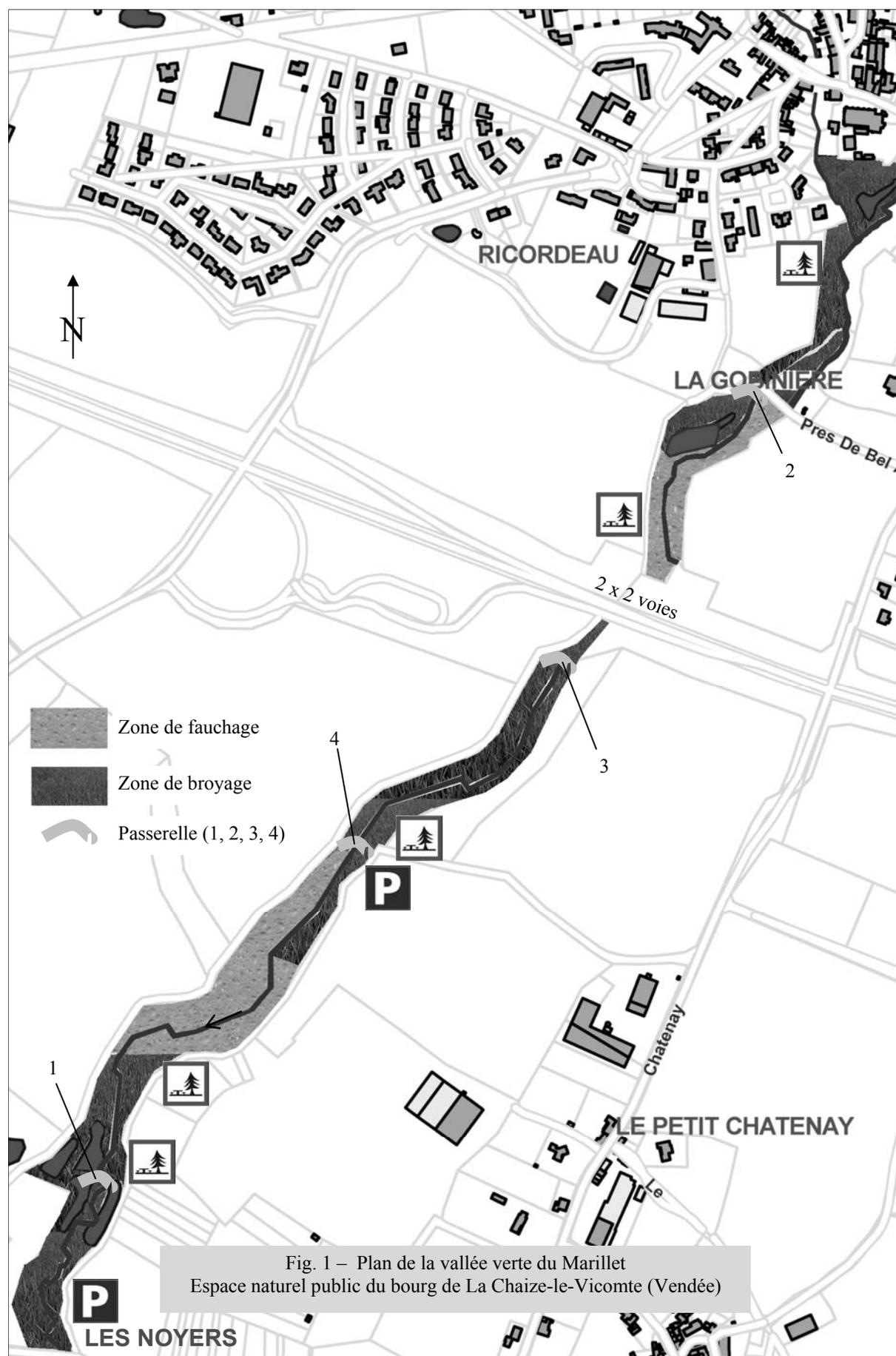
### HISTORIQUE DE LA CRÉATION ET DE L'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE VERTE DU MARILLET

Avant que la vallée verte du Marillet ne soit intégrée dans le domaine public, les prairies naturelles qui bordent le ruisseau appartenaient à des propriétaires privés. Le 26 mars 1986, le conseil municipal de La Chaize-le-Vicomte décide de créer un sentier de randonnée au départ de l'église Saint-Nicolas en direction du lieudit les Noyers. En mai, une équipe d'enseignants d'un lycée agricole de La Roche-sur-Yon (le lycée Nature) apporte son soutien au projet. Ainsi, durant trois jours, une classe d'une vingtaine d'élèves de 1<sup>er</sup> BTA (Brevet de Technicien Agricole) débroussaillent, aménagent puis balisent le sentier avec les employés communaux. Une aire de pique-nique est créée en bas de Ricordeau au

pied des rochers qui, jugés friables, sont sécurisés par une clôture. Ouvert en juillet, le sentier pédestre suit uniquement la rive droite du Marillet et traverse des parcelles agricoles privées. Des chicanes sont posées sur les clôtures pour permettre aux promeneurs de les franchir sans ouvrir les barrières des pâturages. En mars, deux étudiantes de la faculté de géographie de Nantes réalisent une étude sur la vallée du Marillet [RAUTURIER & GOUGEON, 1986].

**En 1993**, le projet de déviation de la route départementale 948, qui traverse le bourg de La Chaize-le-Vicomte, entraîne le remembrement du Sud de la commune. Le conseil municipal saisit cette opportunité et prend la décision de mettre en réserve foncière les prairies qui longent le ruisseau du Marillet, depuis le bourg de La Chaize-le-Vicomte jusqu'au pied du village des Noyers.

**En 1994**, la réserve foncière, qui s'étend sur 9 ha de vallée, prend effet par un arrêté municipal daté du 7 juin alors que des opérations de remembrement rural sont en cours dans la commune. La première tranche d'aménagement de la vallée verte est entamée. Celle-ci s'étend du pied de l'église Saint-Nicolas jusqu'au pont de la 2 x 2 voies. L'entreprise Martin débroussaille cette section de vallée tandis qu'en amont de la 2 x 2 voies la mare n° 1 est créée (fig. 2). À l'occasion d'une "formation arbres" proposée par le conseil général de la Vendée, le Centre Régional de la



Propriété Forestière des Pays de la Loire (J.-J. Jemin, technicien CRPF et animateur de formation), en collaboration avec les membres locaux de l'association départementale Les Amis de l'Arbre, plantent, en novembre, des haies près du presbytère.

**En 1995**, l'entreprise Martin débroussaille la seconde partie de la vallée verte qui s'étend du pont de la 2 x 2 voies à la route communale qui dessert le village des Noyers. Les terres qui longent la rive droite du ruisseau le Marillet dépendent d'une chasse privée dont les chasseurs renoncent désormais à venir dans la vallée. Les mares n° 2 et n° 3 sont créées dans le secteur du village des Noyers (fig. 2).

**En 1996**, la deuxième tranche d'aménagement débute. Les haies plantées en novembre 1994 sont taillées en mars par les techniciens communaux et par les membres de l'association Les Amis de l'Arbre dirigée par M. Rocq. Dans le cadre de leur module de développement local, des étudiants de TS+ agro-environnement et aménagement rural du lycée Nature de La Roche-sur-Yon (C. Balch, Y. Bayle, S. Blandin, A. Bourlieux, T. Catil, L. Daviet, N. Marin et G. Kasprzak) réalisent un rapport contenant des propositions d'aménagement et d'entretien de la vallée verte [KASPRZAK, 1996]. Le conseil municipal et la commission environnement de la commune de La Chaize-le-Vicomte se retrouvent en septembre dans la vallée verte du Marillet. On étudie le recalibrage d'une portion du ruisseau ainsi que les plantations à réaliser et les premiers mobiliers à installer (parcours de santé, jeux, tables, bancs, passerelles). Aux Noyers une nouvelle mare (n° 4) est creusée (fig. 2) et, dans le bulletin municipal d'octobre 1996, la commission environnement annonce l'ouverture au pu-

blic de la vallée.

**En 1997**, les haies, plantées en 1994, sont taillées au mois d'avril par les techniciens communaux et les membres de l'association Les Amis de l'Arbre. L'architecte Crozel propose un plan d'aménagement de la vallée verte. Dans le cadre du remembrement de sa partie sud, la commune obtient en réserve foncière 7 ha de terrain le long du Marillet, allant de l'église jusqu'au village des Noyers, [ANONYME, 1997]. Le 7 mai, les élus, en possession du "plan Crozel", se concertent dans la vallée pour décider des prochaines interventions à mener. Le 20 juin, l'entreprise Martin procède à de nouveaux travaux à la pelle mécanique et au bulldozer, notamment pour nettoyer le lit du ruisseau. En juillet, il est décidé d'introduire des plantes à bulbes dans la vallée, à la saison propice à ce genre de plantations, sur une surface de 4 000 m<sup>2</sup>. Ce même mois, un élu, un technicien communal et l'architecte Crozel se rendent dans la vallée pour prévoir les aménagements à venir. En septembre, l'architecte Crozel remet aux élus un avant-projet sommaire d'aménagement.

**En 1998**, une cinquième mare (n° 5) est créée (fig. 2) et une passerelle en bois (1), qui enjambe le ruisseau, est installée sur le site des Noyers (fig. 1). En octobre, des élus, des membres du club du 3<sup>e</sup> âge et des techniciens communaux plantent 23 000 bulbes de fleurs dont 7 000 crocus, des jonquilles, des narcisses et des fritillaires. À l'initiative des membres de l'association Les Amis de l'Arbre, une première série d'arbustes et d'arbres sont munis d'une planchette pyrogravée, vernie et fixée près du tronc, où figure le nom de l'essence pour que les promeneurs puissent l'identifier. Enfin, le sentier qui suit la rive gauche est achevé dans sa totalité.

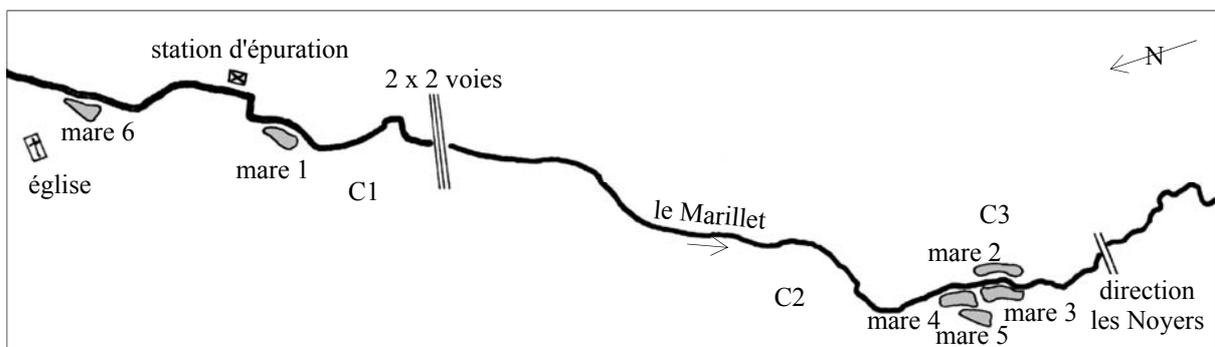


Fig. 2 – Situation des mares et des anciennes carrières dans la vallée verte du Marillet (La Chaize-le-Vicomte)  
C1 : carrière de Ricordeau, schistes ; C2 : traces de quatre extractions dispersées dans le coteau présentes jusque sous le village des Noyers, schistes, filons de quartz et de phtanites ; C3 : traces d'extractions de phtanites



Fig. 3 – Dans la vallée du Marillet, l'une des mares près du sentier aménagé (photo : C. Goyaud)

**En 1999**, les dix éléments du parcours de santé sont installés en mars ainsi que des bancs, des poubelles, des tables de pique-nique et des passerelles. Les Amis de l'Arbre poursuivent leur action pédagogique et installent une seconde série de planchettes d'identification pyrogravées. Le 12 septembre, la société de chasse communale prend l'engagement verbal de ne plus tirer de gibier dans la vallée, sur la rive gauche du ruisseau. La rive droite quant à elle dépend toujours d'une chasse privée (voir en 1995).

**En 2000**, au pied de l'église Saint-Nicolas, il est prévu de créer une sixième mare. Le 30 mars paraît dans Ouest-France un article intitulé *Réfléchir au fleurissement des communes* consacré à la vallée verte du Marillet et à la société EDP de Chantonay, spécialiste de la beauté des espaces verts. Cet article promeut la plantation de coquelicots, bleuets, jonquilles et fritillaires sur les sols acides. Alfred Hérault, correspondant du conservatoire botanique de Brest, membre éminent de la SBCO et botaniste vendéen, interpelle madame le maire de La Chaize-le-Vicomte pour la mettre en garde contre les plantations décoratives non indigènes. En septembre, la société de chasse renouvelle son engagement.

**En 2001**, la mare n° 6 est creusée (fig. 2). La société de chasse communale reconduit en septembre sa décision.

**En 2002**, le conseil municipal des enfants 2002-2003 émet le vœu que la vallée verte du Marillet soit classée en refuge d'oiseaux. En septembre, afin d'arrêter définitivement ses intentions, la société de chasse communale inscrit

dans son règlement intérieur l'interdiction pour ses adhérents de passer dans la vallée verte et d'y chasser.

**En 2003**, le deuxième conseil municipal des enfants 2003-2004 émet le même vœu. Depuis sa création, la mare n° 1 reçoit les écoulements de la ferme située sur le coteau de la rive droite. Cette mare est restaurée.

**En 2004**, le 31 janvier, les membres locaux de l'association départementale Les Amis de l'Arbre commencent à remplacer les planchettes pyrogravées posées en 1998 et 1999. Un nouveau système de panneaux, plus résistants aux intempéries et aux dégradations, est inventé. L'identification de chaque essence s'accompagne d'une forme de jeu. Sept nouveaux panneaux protégés par du plexiglas sont installés auprès des arbustes et des arbres. Au mois de mai, la vallée verte du Marillet est classée refuge LPO, jardin d'oiseaux. La rive droite du Marillet dépend désormais de deux chasses privées qui, l'une et l'autre, s'abstiennent de chasser dans la vallée. À la fin de l'année, la récente signalétique arbres est entièrement vandalisée.

**En 2005**, le 16 mars, les techniciens communaux et les membres de l'association Les Amis de l'Arbre se retrouvent dans la vallée verte pour mettre en place une ultime série de panneaux pédagogiques solidement implantés. Les essences d'une vingtaine d'arbustes et d'arbres sont clairement identifiées et peuvent ainsi être reconnues sans difficulté par les promeneurs. Début novembre, les élus décident et formalisent avec la LPO Vendée l'application d'un plan de gestion

écologique pour la vallée verte. Dans le cadre de la CRAPE (Convention Régionale de l'Amélioration des Paysages et de l'Eau) une aide au financement de ce plan de gestion est obtenue auprès du conseil régional des Pays de la Loire. Cette action est validée pour cinq ans (2005-2010) par l'élaboration d'une convention renouvelable, signée le 5 octobre 2005 entre la commune et la LPO. Ainsi, la vallée verte devient un refuge LPO Excellence jardin d'oiseaux, le dixième du genre en France métropolitaine.

**En 2006**, le 8 février, les techniciens communaux plantent 45 m de haie bocagère (dont un chêne d'Amérique !) en vis-à-vis des récents silos à boues construits à la station d'épuration. En avril commence un inventaire botanique dans la vallée verte du Marillet, il se poursuit en mai par un deuxième passage sur le terrain. En juin, les trois sites anciens d'extraction de pierres de la vallée verte sont localisés (C1, C2, C3 ; fig. 2).

**En 2007**, aux mois de mai, juin et juillet, de nouveaux inventaires botaniques permettent de comptabiliser 224 espèces de plantes, d'arbustes et d'arbres. Vers le 20 novembre, avec la participation de la chambre d'agriculture de Vendée, la commune plante 170 arbres dans le secteur sud de la vallée (les Noyers) soit 135 Frênes communs (*Fraxinus excelsior* L. 1753), 19 Chênes pédonculés (*Quercus robur* L. 1753), 10 Merisiers (*Prunus avium* L. 1755) et 5 Tilleuls à petites feuilles (*Tilia cordata* Mill. 1768). Toutes ces espèces étaient déjà présentes dans la vallée.

**En 2008**, le 21 octobre, dans le cadre d'une étude régionale, les techniciens de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques pratiquent une pêche électrique dans le Marillet. Le test est fait au pont du village des Noyers, en remontant vers l'amont et sur une distance de 70 m. Toute cette portion du lit du ruisseau est balayée à l'épuisette électrique. Résultat : une quarantaine de Loches franches, *Barbatula barbatula* (Linné, 1758) est récoltée. Aucune autre espèce de poisson n'est présente. Il n'y a pas de diversité piscicole, la qualité de l'eau est médiocre avec beaucoup de vase sur une faible épaisseur de sable et de gravier.

**En 2009**, au cours du mois de septembre, sous l'impulsion du conseil municipal des enfants 2008-2009, deux des quatre passerelles qui enjambent le Marillet, dont l'accès est possible

par un chemin, sont modifiées pour être accessibles aux handicapés.

**En 2010**, début juin, deux autres passerelles qui enjambent le Marillet sont modifiées pour être accessibles aux handicapés. Le 6 septembre, on effectue le curage du ruisseau à son passage sous la route des Noyers. Dans la première quinzaine de septembre (arrêté du 8-09-2010), une tranchée est ouverte dans la vallée, le long du ruisseau depuis l'ancienne station d'épuration vers la nouvelle, pour le passage du conduit de refoulement des eaux usées en prévision de l'arrêt imminent de l'ancienne station d'épuration.

**En 2011**, le 20 janvier, les eaux usées de la ville, qui arrivent à l'ancienne station d'épuration, sont orientées vers la station neuve. Le 24 mars, après une période d'essais de fonctionnement, la nouvelle station est définitivement en fonction et l'ancienne est détruite. Sur l'ancien site demeurent une pompe de relevage des eaux usées et un bassin tampon. Le 8 octobre, inauguration officielle de la nouvelle station d'épuration. Le 25 octobre, au sud de la vallée, la parcelle habituellement fauchée mais envahie de chardons, d'orties, etc., est retournée, labourée puis ensemencée en ray-grass et fétuque.

## INVENTAIRE FLORISTIQUE

L'étude botanique dans la vallée verte du Marillet à La Chaize-le-Vicomte a été réalisée au cours des années 2005, 2006 et 2007.

### Dates des prospections et participants

Les prospections pour l'inventaire floristique ont eu lieu les jours suivants :

- le 11 mai 2005, D. Laumont et J. Vimpère ;
- le 13 avril 2006, D. Laumont, J. Vimpère, LPO Vendée et C. Goyaud ;
- le 24 mai 2006, D. Laumont, J. Vimpère et LPO Vendée ;
- le 3 mai 2007, C. Goyaud et J. Vimpère ;
- les 25 juin, 2, 9 et 22 juillet 2007, D. Laumont.

### Abréviations utilisées

- Int. : plante introduite.
- Adv. : plante adventice.

**Plantes à fleurs**

La nomenclature utilisée est celle de l'ouvrage *Floris'Ente Nature, Végétaux sauvages du Grand-Ouest*, Europea, 1998, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (les familles sont rangées en ordre alphabétique).

Pour les noms d'auteurs et les dates de description nous nous sommes basés sur l'*Index synonymique de la Flore de France*, 1999, inra.fr/Dijon/malherbo/fdf/index.htm"

Remarque : les espèces de plantes à bulbes introduites en 1998 dans la vallée ne figurent pas dans cet inventaire.

**ACÉRACÉES**

Érable champêtre

*Acer campestre* L.

Érable sycomore

*Acer pseudoplatanus* L.

**ALISMATACÉES**

Plantain d'eau

*Alisma plantago-aquatica* L.

**AMARANTACÉES**

Amarante hybride

*Amaranthus hybridus* L. Adv.

**APIACÉES**

Angélique sauvage

*Angelica sylvestris* L.

Anthriscus sauvage ou Cerfeuil sauvage

*Anthriscus sylvestris* (L.) Hoffm. 1814

Anthriscus caucalis

*Anthriscus caucalis* M. Bieb., 1808

Berle à larges feuilles

*Sium latifolium* L.

Berce spondyle

*Heracleum spondylium* L.

Carotte sauvage

*Daucus carota* L.

Conopode élevé ou Noix de terre

*Conopodium majus* (Gouan) Loret in Loret & Barrandon, 1886

Hydrocotyle vulgaire

*Hydrocotyle vulgaris* L.

Œnanthe safranée

*Oenanthe crocata* L.

**AQUIFOLIACÉES**

Houx,

*Ilex aquifolium* L.

**ARACÉES**

Gouet maculé

*Arum maculatum* L.

Gouet d'Italie

*Arum italicum* Miller, 1768

**ARALIACÉES**

Lierre

*Hedera helix* L.

**ASTÉRACÉES**

Achillée millefeuille

*Achillea millefolium* L.

Bardane majeure

*Arctium lappa* L.

Chardon à petits capitules

*Carduus tenuiflorus* Curtis, 1793

Chrysanthème leucanthème ou Grande marguerite

*Leucanthemum vulgare* Lamarck, 1779

Cirse des champs

*Cirsium arvense* (Linné) Scop., 1772

Cirse des marais

*Cirsium palustre* (Linné) Scop., 1772

Cirse vulgaire

*Cirsium vulgare* (Savi) Ten., 1835

Crépide bisannuelle

*Crepis biennis* L.

Crépide verte

*Crepis capillaris* (Linné) Wallr., 1840

Laiteron maraîcher

*Sonchus oleraceus* L.

Laitue vireuse

*Lactuca virosa* L.

Lapsane commune

*Lapsana communis* L.

Matricaire inodore ou Fausse Camomille

*Matricaria perforata* Mérat, 1812

Pâquerette

*Bellis perennis* L.

Picris fausse-vipérine

*Picris echinoides* L.

Pissenlit officinal

*Taraxacum officinale* G. H. Weber in Wiggers, 1780

Porcelle à forte racine

*Hypochaeris radicata* L.

Pulicaria dysentérique,

*Pulicaria dysenterica* (Linné) Bernh., 1800

Séneçon commun

*Senecio vulgaris* Linné 1753,

Séneçon de Jacob

*Senecio jacobaea* L.

Thrinicie hérissée

*Leontodon saxatilis* Lamarck, 1779

### BÉTULACÉES

Aulne glutineux

*Alnus glutinosa* (Linné) Gaertner, 1790

Charme

*Caprinus betulus* L. Int.

Noisetier

*Corylus avellana* L.

### BORAGINACÉES

Bourrache officinale

*Borago officinalis* L.

Consoude officinale

*Symphytum officinale* L.

Myosotis à couleur variable

*Myosotis discolor* Pers., 1797

Myosotis des champs

*Myosotis arvensis* Hill., 1764

Myosotis des marais

*Myosotis scorpioides* L.

### BRASSICACÉES

Alliaire officinale

*Alliaria petiolata* (M. Bieb.) Cavara & Grande, 1913

Capselle bourse-à-Pasteur

*Capsella bursa-pastoris* (Linné) Medik., 1792

Cardamine des prés

*Cardamine pratensis* L.

Cardamine hérissée

*Cardamine hirsuta* L.

Herbe aux chantres

*Sisymbrium officinale* (Linné) Scop., 1772

Julienne des dames

*Hesperis matronalis* L. Int.

Ravenelle sauvage

*Raphanus raphanistrum* L. Adv.

Teesdalie à tiges nues

*Teesdalia nudicaulis* (Linné) R.Br. in Aiton fil., 1812

Vélar fausse-girolée

*Erysimum cheiranthoides* L.

### CALLITRICHACÉES

Callitric des étangs

*Callitriche stagnalis* Scop., 1772

### CAMPANULACÉES

Campanule raiponce

*Campanula rapunculus* L.

### CANNABACÉES

Houblon lupulus

*Humulus lupulus* L.

### CAPRIFOLIACÉES

Chèvrefeuille

*Lonicera periclymenum* L.

Sureau noir

*Sambucus nigra* L.

Viorne obier

*Viburnum opulus* L. Int.

Viorne tin

*Viburnum tinus* L. Int.

### CARYOPHYLLACÉES

Céraiste vulgaire

*Cerastium fontanum* Baumg., 1816

Compagnon blanc

*Silene latifolia* Poiret, 1789

Fleur de coucou

*Silene flos-cuculi* (Linné) Clairv., 1811

Mouron des oiseaux

*Stellaria media* (Linné) Vill., 1789 Adv.

Sagine couchée

*Sagina procumbens* L.

Silène enflée

*Silene vulgaris* (Moench) Garcke, 1869

Stellaire à feuilles de graminées

*Stellaria graminea* L.

Stellaire holostée

*Stellaria holostea* L.

### CÉLASTRACÉES

Fusain d'Europe

*Evonymus europaeus* L.

### CHÉNOPODIACÉES

Chénopode Bon-Henri

*Chenopodium bonus-henricus* L. Adv.

### CONVOLVULACÉES

Petit liseron

*Convolvulus arvensis* L.

Liseron des haies

*Calystegia sepium* (Linné) R. Br., 1810

### CORNACÉES

Cornouiller sanguin

*Cornus sanguinea* L.

### CRASSULACÉES

Orpin âcre

*Sedum acre* L.

Orpin blanc

*Sedum album* L.  
Ombilic des rochers  
*Umbilicus rupestris* (Salisb.) Dandy in Rid-  
delsdell, Hedley & Price, 1948

## CUCURBITACÉES

Bryone dioïque  
*Bryonia dioica* Jacq., 1774

## CYPERACÉES

Carex écarté  
*Carex remota* L.

## DIOSCORÉACÉES

Tamier commun ou Herbe aux femmes battues  
*Tamus communis* L.

## EUPHORBIACÉES

Euphorbe amande  
*Euphorbia amygdaloides* L.  
Euphorbe épurge  
*Euphorbia lathyris* L.  
Mercuriale vivace  
*Mercurialis perennis* L. Adv.

## FABACÉES

Ajonc d'Europe  
*Ulex europaeus* L.  
Genêt à balais  
*Cytisus scoparius* (Linné) Link, 1822  
Genêt des teinturiers  
*Genista tinctoria* L. Int.  
Lotier corniculé  
*Lotus corniculatus* L.  
Lotier des marais  
*Lotus pedunculatus* Cav., 1793  
Luzerne lupine  
*Medicago lupulina* L.  
Luzerne tachée  
*Medicago arabica* (Linné) Hudson, 1762  
Robinier faux-acacia,  
*Robinia pseudoacacia* L.  
Trèfle blanc  
*Trifolium repens* L.  
Trèfle champêtre  
*Trifolium campestre* Schreber in Sturm,  
1804  
Trèfle des prés  
*Trifolium pratense* L.  
Trèfle souterrain  
*Trifolium subterraneum* L.  
Vesce à épis  
*Vicia cracca* L.

## FAGACÉES

Châtaignier  
*Castanea sativa* Miller, 1768  
Chêne chevelu  
*Quercus cerris* L. Int.  
Chêne pédonculé  
*Quercus robur* L.  
Chêne rouge d'Amérique  
*Quercus rubra* L. Int.

## FUMARIACÉES

Fumeterre grimpante  
*Fumaria capreolata* L. Adv.  
Fumeterre officinale  
*Fumaria officinalis* L.

## GÉRANIACÉES

Géranium à feuilles rondes  
*Geranium rotundifolium* L.  
Géranium herbe à Robert (fig. 4)  
*Geranium robertianum* L.  
Géranium pourpre  
*Geranium purpureum* (Vill.) Nyman, 1878  
Géranium luisant  
*Geranium lucidum* L.  
Géranium mou  
*Geranium molle* L.  
Géranium très divisé  
*Geranium dissectum* Linné, 1755



Fig. 4 – Géranium herbe à Robert  
*Geranium robertianum* L. (photo : C. Goyaud)

HYPÉRICACÉES

- Millepertuis perforé  
*Hypericum perforatum* L.  
Millepertuis élégant  
*Hypericum pulchrum* L.

HIPPOCASTANACÉES

- Marronnier  
*Aesculus hippocastanum* L. Int.

IRIDACÉES

- Iris faux-acore ou Iris des marais  
*Iris pseudacorus* L.

JUNCACÉES

- Jonc aggloméré  
*Juncus conglomeratus* L.  
Jonc des crapauds  
*Juncus bufonius* L.  
Jonc épars  
*Juncus effusus* L.

LAMIACÉES

- Bugle rampante  
*Ajuga reptans* L.  
Épiaire des bois  
*Stachys sylvatica* L.  
Germandrée scorodoine ou Sauge des bois  
*Teucrium scorodonia* L.  
Lamier pourpre  
*Lamium purpureum* L.  
Lierre terrestre  
*Glechoma hederacea* L.  
Lycopie d'Europe ou Chanvre d'eau  
*Lycopus europaeus* L.  
Menthe aquatique  
*Mentha aquatica* L.

LAURACÉES

- Laurier sauce  
*Laurus nobilis* L. Int.

LEMNACÉES

- Lenticule mineure  
*Lemna minor* L. Int.

LILIACÉES

- Ail des vignes  
*Allium vineale* L.  
Asphodèle blanche  
*Asphodelus albus* Miller, 1768  
Endymion non-écrit ou Jacinthe des bois  
*Hyacinthoides non-scripta* (Linné) Chouard  
ex Rothm, 1944

Fragon

*Ruscus aculeatus* L.

LYTHRACÉES

- Salicaire  
*Lythrum salicaria* L.

MALVACÉES

- Mauve à feuilles rondes  
*Malva neglecta* Wallr., 1824  
Mauve des bois  
*Malva sylvestris* L.  
Mauve musquée  
*Malva moschata* L.

GENOTHÉRACÉES

- Épilobe hérissé  
*Epilobium hirsutum* L.

OLÉACÉES

- Frêne élevé  
*Fraxinus excelsior* L.  
Troène d'Europe  
*Ligustrum vulgare* L.

PAPAVÉRACÉES

- Grande Chélidoine  
*Chelidonium majus* L. Int.  
Pavot douteux  
*Papaver dubium* L.

PLANTAGINACÉES

- Grand Plantain  
*Plantago major* L.  
Plantain lancéolé  
*Plantago lanceolata* L.

POACÉES

- Agrostide stolonifère  
*Agrostis stolonifera* L.  
Baldingère faux-roseau  
*Phalaris arundinacea* L. Int.  
Brome mou  
*Bromus hordeaceus* L.  
Brome stérile  
*Bromus sterilis* L.  
Canne de Provence  
*Arundo donax* L. Int.  
Dactyle aggloméré  
*Dactylis glomerata* L.  
Échinochloa pied-de-coq  
*Echinochloa crus-galli* (Linné) P. Beauv.,  
1812 Adv.  
Fétuque rouge à feuilles pruinées

- Festuca gr. rubra* L.  
Flouve odorante  
*Anthoxanthum odoratum* L.  
Fromental élevé bulbeux ou Avoine à chapelet  
*Arrhenatherum elatius* (Linné) P. Beauv.  
Ex J. & C. Presl, 1819 *bulbosum* (Willd.)  
Schübler & Martens, 1834  
Glycérie flottante  
*Glyceria fluitans* (Linné) R. Br., 1810  
Houlque laineuse  
*Holcus lanatus* L.  
Pâturin annuel  
*Poa annua* L.  
Pâturin commun  
*Poa trivialis* L.  
Ray-grass anglais  
*Lolium perenne* L.  
Ray-grass italien  
*Lolium multiflorum* Lamarck, 1779 (plante  
fourragère ayant de nombreux cultivars na-  
turalisés)  
Vulpin genouillé  
*Alopecurus geniculatus* L.  
Vulpin des prés  
*Alopecurus pratensis* L.

## POLYGONACÉES

- Grande Oseille  
*Rumex acetosa* L.  
Oseille crêpe  
*Rumex crispus* L.  
Petite Oseille  
*Rumex acetosella* L.  
Poivre d'eau  
*Polygonum hydropiper* L.  
Renouée des oiseaux  
*Polygonum aviculare* L. Adv.  
Renouée persicaire  
*Polygonum persicaria* L. Adv.

## PRIMULACÉES

- Mouron rouge  
*Anagallis arvensis* L. Adv.  
Primevère véritable  
*Primula veris* L.  
Primevère vulgaire  
*Primula vulgaris* Hudson, 1762

## RENONCULACÉES

- Renoncule ficaria  
*Ranunculus ficaria* L.  
Renoncule âcre  
*Ranunculus acris* L.  
Renoncule petite douve,

- Ranunculus flammula* L.  
Renoncule rampante  
*Ranunculus repens* L.

## RHAMNACÉES

- Bourdaie  
*Frangula dodonei* Ard., 1766 [ex *F. alnus*  
Miller 1768]

## ROSACÉES

- Alchémille des champs  
*Aphanes arvensis* L.  
Aubépine monogyne  
*Crataegus monogyna* Jacq., 1775  
Benoîte des villes  
*Geum urbanum* L.  
Merisier  
*Prunus avium* (Linné) Linné, 1755  
Néflier  
*Mespilus germanica* L. Int.  
Potentille de Tabernaemontanus  
*Potentilla neumanniana* Reichenb., 1832  
Potentille stérile ou Potentille faux fraisier  
*Potentilla sterilis* (Linné) Garcke, 1856  
Prunellier  
*Prunus spinosa* L.  
Ronce  
*Rubus gr. fruticosus* L.  
Rosier des chiens ou Églantier  
*Rosa canina* L.

## RUBIACÉES

- Gaillet croisette  
*Cruciata laevipes* Opiz, 1852  
Gaillet gratteron  
*Galium aparine* L.  
Gaillet mollugine  
*Galium mollugo* L.  
Garance voyageuse  
*Rubia peregrina* L.

## SALICACÉES

- Peuplier blanc  
*Populus alba* L.  
Peuplier noir  
*Populus nigra* L. Int.  
Saule roux  
*Salix acuminata* Miller, 1768 [ex *S. atroci-  
nera* Brot. 1804]

## SCROPHULARIACÉES

- Bouillon blanc  
*Verbascum thapsus* L.  
Digitale pourpre

*Digitalis purpurea* L.  
Lathrée clandestine  
*Lathraea clandestina* L.  
Linaire cymbalaire  
*Cymbalaria muralis* G. Gaertner, B. Meyer  
& Scherb., 1800  
Scrofulaire noueuse  
*Scrophularia nodosa* L.  
Véronique à feuilles de lierre  
*Veronica hederifolia* L.  
Véronique à feuilles de serpolet  
*Veronica serpyllifolia* L.  
Véronique beccabonga  
*Veronica beccabunga* L.  
Véronique petit chêne  
*Veronica chamaedrys* L.

#### SOLANACÉES

Douce-amère  
*Solanum dulcamara* L. Adv.  
Morelle noire  
*Solanum nigrum* L. Adv.

#### SPARGANIACÉES

Rubaniér érigé  
*Sparganium erectum* L. Int.

#### TAXACÉES

If  
*Taxus baccata* L.

#### TILIACÉES

Tilleul à petites feuilles  
*Tilia cordata* Miller, 1768 Int.

#### TYPHACÉES

Massette à feuilles étroites  
*Typha angustifolia* L.

#### ULMACÉES

Orme champêtre  
*Ulmus minor* Miller, 1768

#### URTICACÉES

Ortie dioïque  
*Urtica dioica* L.

#### VALÉRIANACÉES

Mâche du potager  
*Valerianella locusta* (Linné) Laterrade,  
1821

#### VERBÉNACÉES

Verveine officinale

*Verbena officinalis* L.

#### VIOLACÉES

Violette de Rivinius  
*Viola riviniana* Reichenb., 1823

#### VITACÉES

Vigne vierge de Virginie  
*Parthenocissus quinquefolia* (Linné) Plan-  
chon in A. & C. DC., 1887, Int.

#### Plantes sans fleurs

#### Fougères :

La nomenclature est celle de PRELLI [2001].

#### ASPLÉNIACÉES

Capillaire des murailles  
*Asplenium trichomanes* L. *quadrivalens*  
D.E. Meyer, 1964 (sur un muret au pied et à  
l'arrière de l'église, fig. 5)

Cétérach officinal  
*Ceterach officinarum* Willd., 1805 (près de  
la cure, au départ du sentier)

Doradille noire  
*Asplenium adiantum-nigrum* L.

#### DENNSTÆDTIACÉES

Fougère aigle  
*Pteridium aquilinum* (Linné) Kuhn in Kers-  
ten, 1879

#### DRYOPTRIDACÉES

Dryoptéris dilaté  
*Dryopteris dilatata* (Hoffm.) A. Gray, 1848

Dryoptéris des chartreux  
*Dryopteris carthusiana* (Will.) H. P. Fuchs,  
1959

Fougère mâle  
*Dryopteris filix-mas* (Linné) Schott, 1834

Polystic à soies  
*Polystichum setiferum* (Forsskal) T. Morre  
ex Woynar, 1913

#### POLYPODIACÉES

Polypode intermédiaire  
*Polypodium interjectum* Shivas, 1961

#### WOODSIACÉES

Fougère femelle  
*Athyrium filix-femina* (Linné) Roth, 1799

**Mousses :**

La nomenclature utilisée est celle du site Internet : [www.ubcbotanicalgarden.org](http://www.ubcbotanicalgarden.org).

## LUNULARIACÉE

Lunulaire crucifère

*Lunularia cruciata* (Linné) Dumortier, 1822  
(ex. *Marchantia lunaria*, en aval des Noyers sur la rive gauche)

## POLYTRICHACÉES

Polytric

*Polytrichum commune* Hedw.

**Lichens :**

## CLADONIACÉES

Cladonie frangée,

*Cladonia fimbriata* Fr.

**Champignons :**

La nomenclature utilisée est celle de COURTECUISSÉ & DUHEM [1994].

## MORCHELLACÉES

Morillon

*Mitrophora semilibera* (DC. ex Fr) Lévêillé, 1846

**CONCLUSION**

L'inventaire que nous avons réalisé montre la richesse floristique de la vallée verte du Marillet. Sur 1,8 km de cette vallée suburbaine, située près de La Chaize-le-Vicomte, nous avons dénombré 212 espèces de plantes à fleurs et 10 espèces de fougères. Parmi les taxons figurant à cet inventaire nous regrettons la présence d'espèces introduites au cours des aménagements successifs comme le Chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra* L.) ou la Canne de Provence (*Arundo donax* L.). Nous souhaitons qu'à l'avenir il n'y ait plus d'introductions de végétaux exotiques et que les espèces précédemment introduites soient détruites pour rendre au milieu son aspect naturel. Cette vallée doit être préservée pour y conserver les espèces de la flore du Bocage vendéen. Il faut éviter sa banalisation paysagère comme c'est le cas de beaucoup d'espaces verts urbains qui, aujourd'hui, sont tous créés à l'aide de mêmes catalogues de végétaux.

**REMERCIEMENTS**

Cet historique de l'aménagement de la vallée verte du Marillet et cet inventaire floristique ont été établis avec l'aide de : Gaby Bounineau (fédération des chasseurs de la Vendée), Yannick David (maire), Christian Goyaud (*Les Naturalistes Vendéens*), Lucien Grillet, Alfred Héroult (SBCO), Jacky Leboeuf (technicien communal), Danielle Loko (maire honoraire), Claude Louineau (société de chasse communale), Christian Rocq (Les Amis de l'Arbre), Sébastien Brin (LPO Vendée). Qu'ils soient tous vivement remerciés pour leurs contributions.

**RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- ANONYME, 1997. – Bulletin municipal de La Chaize-le-Vicomte, juin 1997 : 16, 42 p.
- BALCH C., BAYLE Y., BLANDIN S., BOURIEUX A., CATIL T., DAVIET L. & MARIN N., 1997. – *Propositions d'aménagements et d'entretien de la vallée du Marillet, commune de La Chaize-le-Vicomte*. Rapport de stage, lycée Nature TS+ "agro-environnement et aménagement rural", 19 p. + annexes.
- COURTECUISSÉ R. & DUHEM B., 1994. – *Guide des champignons de France et d'Europe*. Éd. Delachaux & Niestlé, 480 p.
- COLLECTIF, 1998. – *Floris'ente Nature, végétaux sauvages du Grand-Ouest, Bords de mer, plaines, collines*. Éd. Educagri, CD Rom, 1700 fiches, 4000 photo.
- KERGUÉLEN M., 1999. – Index Synonymique de la Flore de France. <http://www2.dijon.inra.fr/flore-france/consult.htm>.
- PRELLI R., 2001. – *Les Fougères et plantes alliées de France et d'Europe occidentale*. Éd. Belin, 432 p.
- RAUTURIER C. & GOUGEON H., 1986. – *La Vallée du Marillet*. Rapport de stage, faculté de géographie, université de Nantes, 24 p.

Danielle LAUMONT  
la Grangimare  
85310 LA CHAIZE-LE-VICOMTE

Jean VIMPÈRE  
Musée ornithologique Charles Payraudeau  
85310 LA CHAIZE-LE-VICOMTE